



# CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE

## OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES

### Compte-rendu d'activités

#### Accompagnement des gestionnaires et des collectivités territoriales dans le cadre de projets de conservation ou de restauration de pelouses sèches

Année 2020

Ce compte-rendu détaille les activités qui ont été réalisées entre mai et octobre 2020 dans le cadre de la mission d'accompagnement des gestionnaires et des collectivités territoriales confiée au CBNFC-ORI par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

---

## CONTEXTE

Les bilans stationnels des végétations du *Tetragonolobo – Brometum* (HIC 6210), des *Sedo – Scleranthetea* (HIC 8230 et 6110\*) et des pavements rocheux (HIC 8240) ont été réalisés respectivement en 2018 et 2019. Les bilans stationnels des végétations des pelouses saxicoles et des pavements rocheux ont nécessité des investigations de terrain supplémentaires en 2020. Un compte-rendu spécifique est consacré à ce travail.

Le bilan stationnel des pelouses marnicoles a fait l'objet d'un plan de conservation qui a été rédigé fin 2019. Ce document a été largement partagé à l'ensemble des gestionnaires des sites N2000 susceptibles d'être concernés par la gestion de tels habitats entre avril et juin 2020.

Le PNR du Haut-Jura, le CEN FC, le Syndicat Mixte de la Loue et le service N2000 de Terre d'Emeraude Communauté (Petite Montagne Jurassienne) ont ainsi été contactés par mails et appels téléphoniques.

Le Syndicat Mixte de la Loue en la personne d'Emmanuel Cretin, le gestionnaire N2000 de la Petite Montagne Jurassienne (Thomas Pèlerin) et le PNR du Haut-Jura (Julien Barlet et Kevin Peacock) se sont avérés intéressés pour un approfondissement et une mise en œuvre d'actions de conservation.

N.B. : Une journée des gestionnaires était prévue au programme du plan de conservation des *Tetragonolobo – Brometum*. Le confinement au printemps puis les conditions de reprise difficiles en automne n'ont pas permis de préparer et de réaliser cette journée. Plusieurs difficultés se sont présentées : impossibilité ou restriction de réunion en présentiel pendant le confinement au printemps et report des programmes qui a provoqué une indisponibilité de nombreux gestionnaires en automne.

---

## COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT

Suite à la transmission du plan de conservation, **Emmanuel Cretin du Syndicat Mixte de la Loue** a sollicité notre avis pour un projet de restauration sur un site à Malans (25369). **Une visite de terrain y a été réalisée le 08/06.**

Les données SIG et le tableau issu du bilan stationnel et du plan de conservation du *Tetragonolobo – Brometum* ont été transmis au gestionnaire du site de la **Petite Montagne Jurassienne**. Le plan de conservation indique une hiérarchisation des stations. Les stations jugées les plus prioritaires lui ont donc également été indiquées. Thomas Pèlerin a par la suite

fait une sélection de sites à visiter en fonction des contraintes techniques, financières et politiques (cf. annexe). **Une journée de terrain fut réalisée le 15/06** pour visiter deux stations.

Le territoire du **PNR du Haut-Jura** n'ayant pas fait l'objet d'investigations de terrain lors du bilan stationnel, la couche géographique des pelouses marnicoles recensées lors des cartographies N2000 ou indiquées par la base de données TAXA sur le territoire du PNR a été transmise au PNR. Une proposition de cheminement pour visiter un ensemble représentatif de stations leur a également été soumise.

Julien Barlet et Kevin Peacock ont également souhaité orienter notre accompagnement sur deux sites :

- Le site au lieu-dit les Orgières à St Claude où une gestion en faveur de la spiranthes d'été est mise en œuvre par un privé (population suivie par le CBNFC-ORI) ;
- Un réseau de pelouses sèches sur la commune de Choux.

Une journée de terrain fut programmée le 28/07. Malheureusement suite à un imprévu, cette sortie n'a pas pu être réalisée et n'a pas pu être reportée ultérieurement.

Des échanges avec le **CEN FC** ont eu lieu au sujet de la mise en place d'actions de gestion ou de restauration de pelouses. Etant donné la situation sanitaire et de l'absence de la chargée de mission en début d'année, aucune action conjointe n'a été engagée en 2020. Il a toutefois été validé que la maîtrise foncière de sites de pelouse marnicole, notamment en Haute-Saône était en projet.

---

## EXPERTISES DE TERRAIN

### Compte-rendu de la visite du site de Malans (Syndicat mixte de la Loue)

Le site visité à Malans le 08/06/2020 se positionne entre les lieux-dits « Côte au Chèvres » et « Champs des Planches ».

Il s'agit d'un versant constitué d'une pelouse marneuse présentant des zones de replat plus humides.

Cette pelouse a été plantée de pin sylvestre lors du fond forestier national d'après-guerre.

L'objectif du gestionnaire était de savoir si la zone avait un intérêt floristique ou phytosociologiques et si une restauration/gestion à grande échelle était envisageable ?

Un parcours du site a été réalisé en compagnie d'Emmanuel Cretin. Ce dernier indique qu'un défrichement total de la parcelle est à l'étude mais qu'il nécessitera probablement l'usage d'abatteuses.

Plusieurs espèces patrimoniales ont été inventoriées : *Pedicularis sylvatica* (espèce protégée en FC), *Scorzonera humilis* (NT), *Blackstonia perfoliata* (NT) et *Lotus maritimus* (NT).

3 relevés phytosociologiques ont été réalisés à la suite de cette visite. Les parties les plus humides correspondent au *Caricetum davallianae caricetosum flaccae* (CB : 54,23, N2000 : 7230-1, ZNIEFF) alors que les zones de pelouses marneuses correspondent au *Plantagini serpentine - Tetragonolobetum siliquosi* (CB : 34,322B, N2000 : 6210-21, ZNIEFF).

Sur la base Taxa, il est par ailleurs indiqué la présence de *Plantago maritima subsp. serpentina* (espèce protégée en FC), inventoriée entre 1993 et 2003. L'espèce n'a pas été vu lors de la visite. Il est possible qu'elle soit toujours présente dans quelques secteurs ouverts même si l'enfrichement s'est beaucoup développé en 15 ans.

Ce secteur présente donc bien un intérêt patrimonial.

Les surfaces de pelouses marnicoles se réduisent considérablement par l'implantation de jeunes pins. Cet enfrichement est plus réduit sur les zones humides de parvocariçaies étant donné la stagnation prolongée d'eau.

Le CBNFC conseille un débroussaillage ponctuel et manuel des secteurs ouverts les plus sensibles (pelouses et parvocariçaies) et de leurs contours. Il ne voit pas de contraintes particulières à un défrichement sur la totalité de la parcelle étant donné que cela réduira la présence de semenciers et que la communauté végétale de la pelouse marnicole (très réduite sous les épicéas) pourrait se développer suite au défrichement. Nous attirons toutefois l'attention sur la nécessité de préserver et protéger plusieurs fossés et rigoles lors du défrichement et ne pas « impacter » les pelouses lors du débardage.

Une visite sur la pelouse marnicole voisine de la Côte aux Chèvres qui est gérée par un pâturage extensif a également été réalisée. *Plantago maritima subsp. serpentina* a pu y être observé. Ce site présente une structure végétale diversifiée. La richesse spécifique et patrimoniale végétale y est élevée.

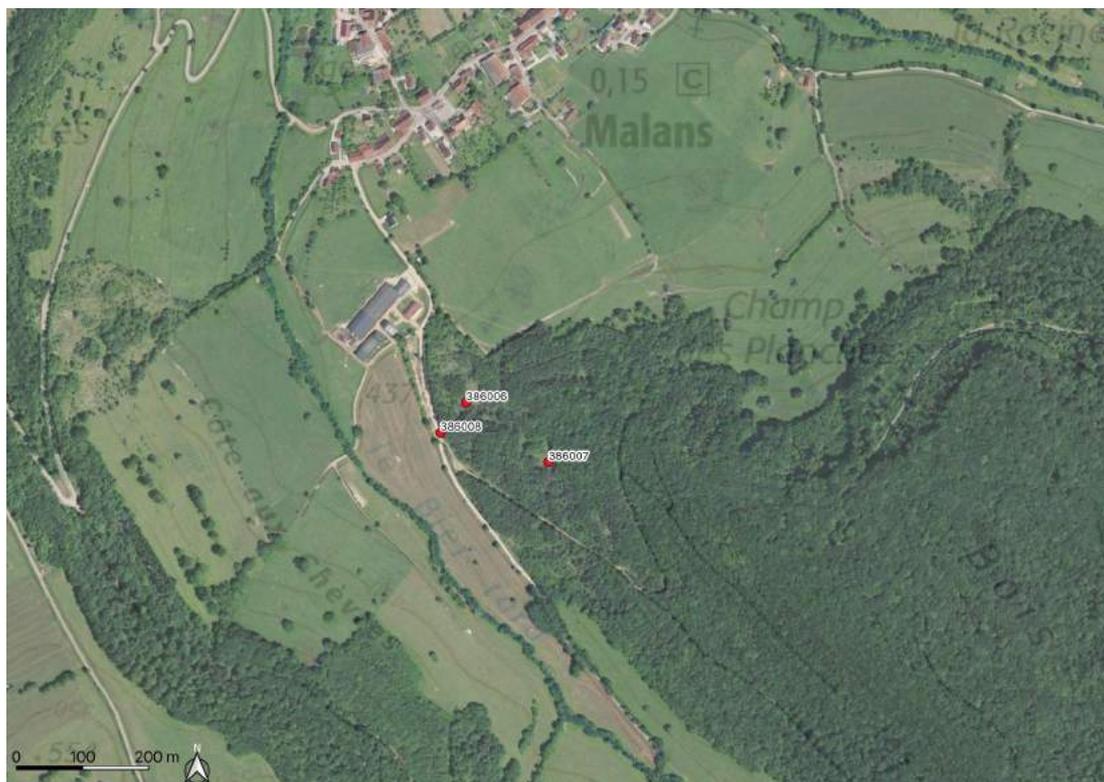


Figure n°1 - Localisation du site de Malans et des relevés phytosociologiques réalisés



Figure n°2 - Photographie du faciès dégradé de la pelouse marnicole colonisée par les pins

Tableau n°I - Relevés phytosociologiques réalisés sur le site

intitulé court	MM080620_3	MM080620_1	MM080620_3
codes SIGflore	386008	386006	386007
% recouvrement a1	0	2	0
% recouvrement h1	90	95	95
Association phytosociologique	<i>Plantagini-Tetragonolobetum</i>	<i>Caricetum davallianae</i>	<i>Caricetum davallianae</i>
<b>a1</b>			
<b><i>Crataego monogynae – Prunetea spinosae</i></b>			
<i>Juniperus communis</i>		+	
<b><i>Erico carnea – Pinetea sylvestris</i></b>			
<i>Pinus sylvestris</i>		+	
<b>h1</b>			
<b><i>Festuco valesiacae – Brometea erecti</i></b>			
<i>Lotus maritimus</i>	1	2	
<i>Lotus corniculatus</i>	2	+	
<i>Festuca lemanii</i>	1	+	
<i>Carex flacca</i>		+	+
<i>Gymnadenia conopsea</i>	+	+	
<i>Linum catharticum</i> var. <i>catharticum</i>	+	+	
<i>Ophrys insectifera</i>		+	+
<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i>	3		
<i>Poterium sanguisorba</i>	2		
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i>	1		
<i>Hippocrepis comosa</i>	1		
<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i>	+		
<i>Carex caryophylla</i>	+		
<i>Carlina vulgaris</i>	+		
<i>Genista tinctoria</i>		+	
<i>Platanthera bifolia</i>		+	
<i>Ranunculus bulbosus</i>	+		
<b><i>Molinia caeruleae – Juncetea acutiflori</i></b>			
<i>Molinia caerulea</i>	2	4	3
<i>Succisa pratensis</i>	+	1	+
<i>Carex panicea</i>	+	+	+
<i>Scorzonera humilis</i>		1	+
<i>Cirsium palustre</i>			+
<b><i>Scheuchzeria palustris – Caricetea fuscae</i></b>			
<i>Carex hostiana</i>	+	1	3
<i>Carex davalliana</i>		2	1
<i>Equisetum palustre</i>		+	+
<i>Taraxacum palustre</i>		+	+
<i>Eriophorum latifolium</i>			1
<b><i>Nardetea strictae</i></b>			
<i>Potentilla erecta</i>	+	1	2
<i>Polygala vulgaris</i>	+		+
<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i>		+	
<i>Pedicularis sylvatica</i>		+	
<b><i>Arrhenatheretea elatioris</i></b>			
<i>Medicago lupulina</i>	1		
<i>Dactylis glomerata</i>	+		
<i>Plantago lanceolata</i>	+		
<i>Poa pratensis</i>	+		
<i>Prunella vulgaris</i>	+		
<i>Vicia segetalis</i>	+		
<b><i>Quercu roboris – Fagetea sylvaticae</i></b>			

intitulé court	MM080620_3	MM080620_1	MM080620_3
codes SIGflore	386008	386006	386007
<i>Fraxinus excelsior</i>		+	+
<i>Quercus robur</i>		+	+
<i>Prunus avium</i>		+	
<b>Crataegio monogynae – Prunetea spinosae</b>			
<i>Cornus sanguinea</i>	+		+
<i>Juniperus communis</i>		+	
<i>Viburnum lantana</i>	+		
<b>Agrostietea stoloniferae</b>			
<i>Juncus inflexus</i>	+	1	2
<b>Artemisietea vulgaris</b>			
<i>Artemisia vulgaris</i>	+		
<i>Hypericum perforatum</i>	+		
<i>Trigonella officinalis</i>	+		
<b>Filipendulo ulmariae – Convolvuletea sepium</b>			
<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum</i>		+	1
<i>Angelica sylvestris</i>			+
<b>Alnetea glutinosae</b>			
<i>Frangula alnus subsp. alnus</i>		+	+
<b>Carpino betuli – Fagetea sylvaticae</b>			
<i>Equisetum telmateia subsp. telmateia</i>		+	2
<b>Erico carnea – Pinetea sylvestris</b>			
<i>Pinus sylvestris</i>	+	+	
<b>Seslerietea albicantis</b>			
<i>Sesleria caerulea subsp. caerulea</i>	+		+
<b>Trifolio medii – Geranietea sanguinei</b>			
<i>Galium album</i>	1		
<i>Trifolium medium subsp. medium</i>	1		
<b>Geranio robertiani – Fraxinetea excelsioris</b>			
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>			1
<b>Koelerio glaucae – Coryneporetea canescentis</b>			
<i>Thymus pulegioides</i>	+		
<b>Quercetea robori – petraeae</b>			
<i>Quercus petraea subsp. petraea</i>	+		

## Compte-rendu des visites des stations en Petite Montagne Jurassienne

Deux stations de pelouse marnicole évaluées par le bilan stationnel ont été visitées le 15/06 en compagnie de Thomas Pèlerin et Céline Roux. Ces stations sont situées respectivement à Savigna (Pâturage du Chêne) et Aromas (Bois des Brues).

### La Pâturage du Chêne

La Pâturage du Chêne correspond à une colline d'une vingtaine d'hectares reposant sur des marno-calcaires de l'Argovien. Ce vaste ensemble a été planté de pin sylvestre et aucune gestion n'y est pratiquée depuis de très nombreuses années.

La question du gestionnaire était de savoir si une restauration/gestion est envisageable au regard des enjeux floristiques. Si c'est le cas, quel dimensionnement devra-t-il donner aux travaux ?

La pelouse marnicole qui relève du *Blackstonio – Brometum* se présente sous la forme de lambeaux linéaires entretenus par les ongulés sauvages et les lapins. 4 espèces patrimoniales y ont été inventoriées : *Blackstonia perfoliata*, *Lotus maritimus*, *Scorzonera humilis* et *Epipactis palustris*. La liste des espèces inventoriées lors de la visite du site est indiquée ci-après.

Le site est traversé par une ligne à haute tension. L'entretien régulier de la strate arbustive sous la ligne est favorable au maintien de la pelouse marnicole.

Il a été perçu lors de cette visite qu'un défrichage total n'était pas envisageable tant par les coûts qu'il engendrerait que par les difficiles conditions topographiques (topographie accentuée et nombreuses zones de ravinement). Toutefois, certains secteurs ouverts sont encore en bon état de conservation et une connexion entre les différents patchs existe.

Le CBNFC a préconisé :

- Un maintien des secteurs les plus ouverts et des linéaires de pelouses (corridors écologiques) par abattage/débroussaillage manuel régulier ;
- Un agrandissement de ces secteurs en réalisant un défrichage ponctuel de ligneux aux marges ;
- Un défrichage plus important par vagues de quelques hectares des surfaces à chaque fois aux contacts des zones ouvertes afin de limiter l'embroussaillage par les rejets de pins ;
- Un pâturage printanier des zones les mieux conservées pour limiter la dynamique de *Brachypodium rupestre*.

Certaines zones au nord du site semblent être régulièrement entretenues par l'association communale de chasse. L'équipe N2000 pourrait donc se rapprocher de cette dernière dans le cadre de la gestion de ce site. Une partie des parcelles est de propriété communale. L'équipe N2000 a décidé d'attendre la fin des élections municipales pour aller présenter un projet en mairie.



Figure n°3 - Photographie de la pelouse marnicole colonisée par la fruticée et les rejets de pins

### Le Bois des Brues

Cette station se situe sur un versant exposé à l'ouest. Le sous-sol se situe à la limite entre des calcaires-marneux de l'Argovien en bas de pente et des calcaires du Bathonien (marno-calcaires au sommet du banc) sur le milieu et haut de versant.

Le site a lui aussi fait l'objet de plantation de pins sylvestres.

La demande du gestionnaire sur ce site est similaire au précédent.

Les surfaces de pelouses marnicoles du *Blackstonio – Brometum* sont limitées à des linéaires entre les plantations hormis au centre du site où une trouée forestière est présente.

Les espèces patrimoniales caractéristique du *Blackstonio – Brometum* y sont retrouvées : *Blackstonia perfoliata*, *Lotus maritimus* et *Scorzonera humilis*. Deux pieds d'*Ophrys apifera* (espèce protégée en Franche-Comté) sont également inventoriées au sud du site.

La station étant de surface plutôt réduite et à la topographie homogène, un défrichage total du site semble envisageable ce qui permettrait d'y rétablir une fauche régulière ou un pâturage. Néanmoins, la situation foncière semble moins favorable puisque le site est composé de plusieurs parcelles privées.



Figure n°4 - Photographie du *Blackstonio – Brometum* et d'un faciès de ravinement sur le site du Bois de Brues



Figure n°5 - Cartographies des espèces protégées ou patrimoniales (hors espèces NT en FC) présentes sur les stations visitées de la Petite Montagne Jurassienne

Tableau n°II - Liste des espèces inventoriées lors des visites des 2 stations en Petite Montagne Jurassienne

Taxons recensés Pâturage du Chêne	Taxons recensés Bois des Brues
<i>Acer campestre</i> L., 1753	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753
<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753	<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	<i>Briza media</i> L., 1753
<i>Briza media</i> L., 1753	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869
<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771
<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	<i>Carex panicea</i> L., 1753
<i>Carex panicea</i> L., 1753	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767
<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838
<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879
<i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753
<i>Galium album</i> Mill., 1768	<i>Daphne laureola</i> L., 1753
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	<i>Galium album</i> Mill., 1768
<i>Inula salicina</i> L., 1753	<i>Galium verum</i> L., 1753
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	<i>Genista pilosa</i> L., 1753
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753
<i>Koeleria pyramidata</i> subsp. <i>pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813
<i>Linum catharticum</i> var. <i>catharticum</i> L., 1753	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	<i>Inula salicina</i> L., 1753
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	<i>Juniperus communis</i> L., 1753
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	<i>Koeleria pyramidata</i> subsp. <i>pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812
<i>Monotropa hypopitys</i> L., 1753	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787
<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753
<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	<i>Linum catharticum</i> var. <i>catharticum</i> L., 1753
<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798	<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	<i>Lotus maritimus</i> L., 1753
<i>Plantago media</i> L., 1753	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794
<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	<i>Ophrys apifera</i>
<i>Poterium sanguisorba</i> subsp. <i>sanguisorba</i> L., 1753	<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753
<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Scholler, 1775	<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817
<i>Quercus petraea</i> subsp. <i>petraea</i> Liebl., 1784	<i>Populus tremula</i> L., 1753
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753
<i>Seseli montanum</i> L., 1753	<i>Primula veris</i> L., 1753
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879

Taxons recensés Pâturage du Chêne	Taxons recensés Bois des Brues
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753
<i>Trifolium montanum</i> subsp. <i>montanum</i> L., 1753	<i>Seseli montanum</i> L., 1753
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	<i>Thymus pulegioides</i> var. <i>pulegioides</i>
	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753
	<i>Trifolium medium</i> L., 1759
	<i>Trifolium montanum</i> L., 1753
	<i>Trifolium rubens</i> L., 1753
	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753
	<i>Viburnum opulus</i> L., 1753
	<i>Vicia cracca</i> L., 1753
	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790

## DISCUSSION

Cette mission d'accompagnement a été très bien accueillie par les gestionnaires d'espaces naturels dont les questions et les problématiques liées aux habitats peuvent être nombreuses. Les expertises de terrain ont permis de clarifier les points liés à l'enjeu patrimonial et aux dynamiques des végétation.

Il serait souhaitable que cette mission soit maintenue et étendue aux autres formations végétales en 2021 afin d'élargir le champ des structures gestionnaires à accompagner.

Cette année particulière n'a pas permis d'aboutir à une journée des gestionnaires comme il l'était prévu initialement. Les rencontres ou les discussions avec des gestionnaires ont toutefois permis de préciser leur demande. Le partage des expériences de défrichement et de gestion des pins sylvestres est notamment ressorti.

Afin de compenser l'impossibilité de mettre en œuvre cette journée des gestionnaires, il est prévu de préparer un poster présentant la variété des milieux ouverts xériques, leur richesse floristique et les menaces auxquels ils sont confrontés d'ici la fin d'année. Celui-ci pourra être utilisé au cours des actions de sensibilisation et de communication en 2021.

---

ANNEXE : DISCUSSION PAR MAIL ENTRE LE CBNFC ET UN GESTIONNAIRE  
D'ESPACE NATUREL

**De:** THOMAS PELERIN charly.moureau@petitemontagne.fr  
**Objet:** RE: Conservation des pelouses marnicoles  
**Date:** 26 mai 2020 à 10:46  
**À:** Marc Mangeat marc.mangeat@cbnfc.org



Bonjour Marc,

Merci pour ce retour très complet.

Je vais prendre connaissance cette semaine des différents éléments envoyés.  
Je vous recontacte le plus rapidement possible pour faire le point entre nos projets de contractualisation et les stations évaluées par le CBN.

Cordialement

--

Thomas PELERIN (en remplacement de Charly MOUREAU)  
Chargé de mission Natura 2000  
[www.petitemontagnedujura-n2000.fr](http://www.petitemontagnedujura-n2000.fr)  
Service Natura 2000  
15 rue des Tilleuls 39240 Arinthod  
03.84.48.85.14

---

**De :** Marc Mangeat <marc.mangeat@cbnfc.org>  
**Envoyé :** vendredi 22 mai 2020 09:49  
**À :** THOMAS PELERIN  
**Objet :** Re: Conservation des pelouses marnicoles

Bonjour,

Je vous fais ci-dessous un bref bilan des données acquises sur le territoire du site N2000 :

79 sites de pelouses marnicoles ont été évalués lors du bilan stationnel sur le territoire du site N2000. La majorité se situe dans le secteur d'Arinthod.  
J'ai trouvé d'autres entités qui sont cartographiées dans la base mais elles n'ont pas été retenues dans le bilan stationnel (site trop dégradé, non marnicoles...je suppose?).

Sur les 79 sites, 32 sont jugés d'intérêt écologique fort, 30 d'intérêt modéré et 17 d'intérêt faible.

10 espèces végétales protégées en F.C. sont signalées sur un ensemble de 22 sites (en majorité les sites d'intérêt fort).

Les menaces principales sont la réduction spatiale, (+/- égale) à l'enrichissement (pins, fruticées) et l'intensification des pratiques (plantation, surpâturage).

Parmi ces sites de pelouses, 9 sont jugés comme étant des stations prioritaires dans le plan de conservation (ci-dessous lieu-dit et commune) :

- Lac de Viremont-Les grandes pièces à Légna (2 stations)(n°37 et 38);
- Sur Romont à Légna (n°146);
- Pâturage du Chêne à Savigna (n°141);
- Tré Bargeonna et Pré mouton/les Cantons (2 stations) à Vesclès (n°155 et 156);
- Bourmez 03 à Dessia (n°159);
- Bois des Brues à Aromas (n°163);
- Le Rase 02 à Lains (n°168).

3 font l'objet d'un pâturage, les autres ne sont pas gérées ou reboisées.

2 autres stations sont notés en priorité 1 (mais non prioritaires dans le plan de conservation) :

- Baisnon à Arinthod (n°50) a priori connu de l'équipe N2000 ;
- Thoirette (pas de lieu dit) (n°177).

Je vous envoie les couches SIG (.shp EPSG 2154) des pelouses marnicoles évaluées par le bilan stationnel et le plan de conservation et des sites de pelouses non évalués.

J'ai créé un tableau Excel qui reprend la table de données SIG des sites évalués. J'y ai fait les quelques synthèses décrites ci-avant et surligné les pelouses marnicoles « prioritaires ».  
Je vous envoie également le plan de conservation au cas où vous ne l'auriez pas. Les fiches des stations (à la fin) sont triées par département puis nom de commune.

Je vous laisse prendre connaissance de ces informations et faire le lien avec les stations sur lesquelles vous avez des projets de contractualisation.

Nous pourrions alors faire le point.

Je peux tout à fait me déplacer sur la Petite Montagne en juin pour visiter des stations. Pour le moment le 02 et 04/06 sont pris.

Cordialement

Marc Mangeat  
Botaniste - phytosociologue  
[marc.mangeat@cbnfc.org](mailto:marc.mangeat@cbnfc.org)  
06 85 88 87 41

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés  
7 rue Voirin, Besançon, 25000, FR

[www.cbnfc-ori.org](http://www.cbnfc-ori.org)

Rendez-vous sur le site du CBNFC-ORI !

Le 19 mai 2020 à 13:52, THOMAS PELERIN <charly.moureau@petitemontagne.fr> a écrit :

Bonjour,

Merci pour votre prise de contact.

Je souhaitais effectivement faire un point sur l'évaluation de l'état de conservation des pelouses marnicoles, réalisée par Rémi sur le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura.

J'aurais notamment aimé obtenir un retour concernant :

- les pelouses prospectées sur le site Natura 2000 (nombre et localisation) ;
- les résultats obtenus (état de conservation des pelouses) ;
- la valorisation possible de ces données (mise en place d'un suivi, actions de conservation et de restauration, etc.).

L'objectif serait de travailler sur ces éléments pour améliorer la stratégie de conservation des pelouses marnicoles sur le site Natura 2000.

Aussi, nous pourrions peut-être nous rencontrer en Petite Montagne afin d'échanger sur ces différents aspects. Cela permettrait également de visiter certaines pelouses pour lesquelles nous envisageons de mettre en place une restauration.

Est-ce qu'un déplacement en Petite Montagne est envisageable de votre côté ?

Bien entendu, nous pouvons aussi dans un premier temps, échanger par téléphone sur ces différents points.

En ce qui concerne la journée technique prévue initialement ce printemps, si un report s'avère possible à l'automne, je serai très intéressé pour y participer.

Au plaisir d'échanger prochainement avec vous,

Cordialement

--

Thomas PELERIN (en remplacement de Charly MOUREAU)  
Chargé de mission Natura 2000  
[www.petitemontagnedujura-n2000.fr](http://www.petitemontagnedujura-n2000.fr)  
Service Natura 2000  
15 rue des Tilleuls 39240 Arinthod  
03.84.48.85.14

---

**De :** Marc Mangeat <marc.mangeat@cbnfc.org>  
**Envoyé :** mardi 12 mai 2020 17:59

**À :** THOMAS PELERIN

A : THOMAS PÉLERIN

**Objet : Conservation des pelouses marnicoles**

Monsieur Pélerin,

Suite au départ de Rémi Collaud, je reprend la thématique de la connaissance et de la conservation des habitats en F.C au sein du CBNFC.

Rémi m'a indiqué que vous l'aviez sollicité peu avant son départ dans le cadre de la mise en oeuvre de mesures conservatoires sur des stations de pelouses marnicoles. Je n'ai pas accès à vos derniers échanges mais je me tiens à votre disposition pour les poursuivre.

La démarche du CBNFC est de fournir cette année un accompagnement aux structures qui ont ou vont entamés des projets de conservation de stations de pelouses marnicoles sur les territoires. Il peut s'agir d'une expertise de terrain pour s'assurer de l'appartenance d'une pelouse à l'alliance des pelouses marnicoles ou de l'état de conservation d'une parcelle et de ses potentialités de restauration par exemple. Nous pouvons également participer à la réflexion sur des indicateurs de suivi et vous fournir les résultats des bilans stationnels dont vous auriez besoin.

Le plan de conservation des pelouses marnicoles évoque par ailleurs la préparation d'une journée pendant laquelle les gestionnaires pourraient confronter leurs problématiques et leur outils de gestion. Cette journée était prévue pour l'automne 2020. Il me semble aujourd'hui impossible de tenir ce délai du fait de la crise sanitaire actuelle. Si un tel événement vous semble toujours intéressant, nous pourrions le planifier à l'automne si les conditions le permettent.

Restant à votre disposition

Bien cordialement

Marc Mangeat  
Botaniste - phytosociologue  
[marc.mangeat@cbnfc.org](mailto:marc.mangeat@cbnfc.org)  
06 85 88 87 41

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés  
7 rue Voirin, Besançon, 25000, FR

[www.cbnfc-ori.org](http://www.cbnfc-ori.org)

Rendez-vous sur le site du CBNFC-ORI !